



Doc. 16104
28 janvier 2025

Contestation, pour des raisons substantielles, des pouvoirs non encore ratifiés de la délégation parlementaire de la Géorgie

Amendement¹ n° 6

M. Eerik-Niiles KROSS, Estonie, Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe

Dans le projet de résolution, au paragraphe 11.1, remplacer les mots «annoncées pour les prochains mois» par les mots suivants:

«à annoncer au cours des prochains mois»

Déposé par:

KROSS Eerik-Niiles, Estonie, ADLE
GEDVILAS Martynas, Lituanie, NI
GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CE/AD
HONKONEN Petri, Finlande, ADLE
LAHE Hanah, Estonie, ADLE
MEREZHKO Oleksandr, Ukraine, ADLE
TALI Kadri, Estonie, ADLE
VOGELS Rian, Pays-Bas, ADLE

1. 2025 - Première partie de session

